

**Département de la Gironde**  
**Arrondissement de Langon**  
**Association des Maires du Sauveterrois**

« L'Association des Maires du Sauveterrois s'oppose fermement à la fermeture de la Trésorerie de Sauveterre-de-Guyenne telle qu'annoncée par Monsieur le Directeur des Finances Publiques à Monsieur le Maire de Sauveterre le 5 mai 2015.

La Trésorerie est un service public de proximité important pour les habitants du territoire, c'est aussi une aide et un conseil pour les Maires et Secrétaires de Mairies du Sauveterrois.

La commune de Sauveterre-de-Guyenne, identifiée comme un « pôle structurant » dans l'INTERSCOT Girondin est idéalement située au cœur de l'ENTRE DEUX MERS, accessible à une population nombreuse et équipée de nombreux services publics et privés.

L'Association des Maires du Sauveterrois demande :

- que l'Etat revienne sur sa décision de fermer la Trésorerie de Sauveterre,
- que l'ensemble des communes et établissements publics des 32 communes du Sauveterrois soient rattachés à la Trésorerie de Sauveterre-de-Guyenne afin de consolider son activité ;
- qu'il renforce les équipes afin que la Trésorerie de Sauveterre-de-Guyenne puisse mener à bien ses missions ;

L'Association des Maires du Sauveterrois se réserve le droit, dans les semaines qui viennent, de manifester sa désapprobation.

*La motion est adoptée à l'unanimité le 21 mai 2015.*

*Elle sera envoyée à tous les Maires, à Monsieur le Sous-Préfet et au Directeur des Finances Publiques.*